



ALERTE PESTICIDES  
HAUTE GIRONDE

Bordeaux, le 12 avril 2020



à Mme la Préfète de la Gironde, Mme Buccio

objet : consultation charte des riverains

Madame,

Nous prenons connaissance de la consultation publique concernant la Charte départementale des riverains prévue au titre de l'Article 83 de la loi EGALIM.

Nous estimons le contenu de cette charte totalement inadapté aux exigences de protection des riverains comme des professionnels, et c'est la raison pour laquelle nos associations ne l'ont pas signée.

De plus, cette charte laisse croire le contraire en maintenant un paragraphe intitulé « Les associations départementales de riverains et de protection de l'environnement », dont nous avons demandé le retrait à la Chambre d'agriculture.

Quand à la consultation, elle interroge les citoyens girondins non pas sur la pertinence des mesures proposées dans la charte, qui, pour l'essentiel, relèvent de la simple application des règlements ou d'une déontologie élémentaire, mais de façon tout à fait tendancieuse sur leur satisfaction vis à vis des différents acteurs.

Dans le questionnaire, rien ne permet au citoyen répondant de comprendre que cette charte, si elle est validée, permettra de **réduire les distances minimum de pulvérisation** prévues par la loi du 27 décembre 2019, déjà ridiculement faibles.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons **de ne pas valider cette consultation** qui laisse entier le problème des pulvérisations de substances toxiques dans l'air que nous respirons tous, problème particulièrement accru par l'épidémie actuelle.

Nous vous demandons à ce sujet de reconsidérer la décision que vous avez prise de maintien des autorisations d'épandages, notamment celle des produits dont on sait qu'ils sont toxiques ou irritants pour les voies respiratoires (étiquetés H330, H331, H332, H334, H335), qui suscite l'indignation des riverains, des scientifiques et des médecins.

Veuillez recevoir, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations respectueuses.

APHG, Henri Plandé président tel 06 13 11 25 00

GF Bx, Cyril Giraud relai local tel 06 76 14 77 66